

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 05 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 05 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle Jean Biron de Bujaleuf, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BOSDEVIGIE

Date de convocation du Conseil Communautaire : 26 février 2026

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents	Non pourvu
34	26	3	2	3	1

Membres présents : ANOMAN Matthieu, BAUDEMONT Dominique, BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BOSDEVIGIE Jean-Pierre, BOUR Coline, BRUN Patrick, CHEADELAUD Michel, COLIN Juliana, COUPET Georges, DELEFOSSE Laurent, DUGAY Marie, DUMONT SAINT PRIEST Hubert, GAGNAIRE Gilles, GORGE Christine, LEBLANC Christian, LENOBLE Monique, LEVET Elise, MALET Patrick, MARQUES Evelyne, MUZETTE Thierry, PAQUET Laurent, ROUGIER Serge, SALAGNAT Michèle, SIMON Philippe, THEYS Michel.

Membres ayant donné pouvoir : GASCHET Gérald à BOSDEVIGIE Jean-Pierre, SUDRON Frédéric à DELEFOSSE Laurent, ECHASSERIEAU Vincent à BIDAUD Jean-Michel

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHABANAT Christine, LOURADOUR Patricia

Membres absents : SIMON Isabel, GORA Richard, Mélanie PLAZANET

Secrétaire de séance : BOUR Coline

ORDURES MENAGERES

Délibération n° C020-2026 : Lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un camion benne destiné au service de collecte des déchets

Le Conseil communautaire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-29, L.5211-9 et suivants ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le règlement intérieur de la collectivité ;

Considérant la nécessité de renouveler le parc de véhicules affectés au service de collecte des déchets ménagers ;

Considérant que l'acquisition d'un camion benne est indispensable pour assurer la continuité du service public, améliorer la sécurité des agents et optimiser les tournées de collecte ;

Considérant que le montant prévisionnel de l'opération impose le recours à une procédure de marché public conformément au Code de la commande publique ;

Il s'agit pour le Conseil :

- D'autoriser le lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un camion benne destiné au service de collecte des déchets ménagers.
- D'approuver le principe d'un marché passé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique.
- D'autoriser le Président à engager la procédure de consultation,
- De préciser que des demandes de subventions pourront être déposées auprès des financeurs compétents
- D'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours, au chapitre et à l'article prévus à cet effet.

Les membres du conseil communautaire après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 29 voix Pour :

- AUTORISENT le lancement d'un marché public pour l'acquisition d'un camion benne destiné au service de collecte des déchets ménagers.
- APPROUVENT le principe d'un marché passé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions du Code de la commande publique.
- AUTORISENT le Président à engager la procédure de consultation,
- PRECISENT que des demandes de subventions pourront être déposées auprès des financeurs compétents
- DECIDENT d'inscrire la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours, au chapitre et à l'article prévus à cet effet.

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 06 mars 2026

Le Président,
Jean-Pierre BOSDEVIGIE

